

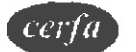


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception 8/10/2014	Dossier complet le 8/10/2014	N° d'enregistrement F05214 P0072

1. Intitulé du projet

TRAVAUX DE CONFORTEMENT DU BRISE LAME - LA BARRE DE MONTS (85)

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom RICOLLEAU

Prénom ANDRÉ

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Communauté de Communes Océan Marais de Monts

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

ANDRÉ RICOLLEAU - Président de la communauté de communes

RCS / SIRET 21418115101012158101014161

Forme juridique 7346 - Communauté de Communes

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
10 e)	Grosses réparations Brise lame, longueur 720 m intégralement sur parcelles privées (hors DPM) - Procédure d'acquisition gratuite en cours (uniquement sur l'emprise de l'ouvrage)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Il s'agit de la réhabilitation d'un brise lame de 720 m dont la base est en bon état mais avec une partie supérieure composée de matériaux impropres. L'objectif général est de déblayer les matériaux hétérogènes (et les traiter) et de les remplacer par des enrochements.

4.2 Objectifs du projet

L'arrêté préfectoral n° 11 - DDTM - SERN - 839 complétant l'autorisation des digues de la Base de Mants indique que le brise lame présente "un intérêt complémentaire de défense contre la mer" (notamment vis-à-vis de son rôle d'atténuation de la houle). La stratégie de l'API de la Base de Bougneuf (labellisé en CMI le 19 décembre 2013) fait état de travaux de confortement sur cet ouvrage.

L'objectif de cet ouvrage est la prévention des submersions marines sur la commune de la Base de Mants.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Sur le premier tronçon de 242 m (partie Sud de l'ouvrage), la tête de l'ouvrage est composée de matériaux hétérogènes impropres et destabilisant l'ensemble (poteaux de lignes électriques, déchets, ferraille, matériaux hétérogènes issus de la construction). En revanche la base de l'ouvrage est en bon état. Les travaux envisagés consistent à débiter les matériaux exogènes de l'ouvrage, de traiter les déchets et de remplacer la partie supérieure par des enrochements (afin de pallier aux problèmes d'homogénéité avec le système actuellement en place). Le second tronçon présente des palplanches en mauvais état général. Leur enlèvement en plus des risques de pollution pourraient engendrer une destabilisation des berges. Cette section pourrait éventuellement être consolidée par des enrochements à l'arrière. Le dernier tronçon est composé d'enrochement (partie Nord). En meilleur état, les travaux sur le secteur consistent à remobiliser les matériaux in situ afin de reprofiler l'ouvrage. Enfin, le traitement de la jonction entre le brise lame et la digue et la prise consiste à supprimer le point bas (remise à niveau).

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Ces travaux, compris dans une stratégie plus globale de prévention des submersions vise à mettre en place plusieurs rideaux de protection :

- réhabilitation du brise lame afin d'atténuer l'effet des houles sur la digue de second rang des Roches.
- mise à niveau de la digue des Roches
- affermissement de la digue seconde du Tendeau permettant de fermer le casier hydraulique du polder des Roches.

Concernant la surveillance, l'ouvrage est intégré dans les consignes de surveillance et d'entretien des digues de la Base de Mants.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dernier loi sur Eau
Etude d'incidence Natura 2000

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Dernier autorisation Loi sur l'Eau

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Pas de modification de l'emprise de l'ouvrage actuel	
Homogénéisation de la cote à 3 m NGF.	
Linéaire du brise lame (en m)	720

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Adresse : La Prise

Commune :

La Bane de Mants
85 550

Coordonnées géographiques¹

Long. 2° 07' 34,5" W Lat. 46° 53' 41,25" N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ :

Long. 2° 07' 35,0" W Lat. 46° 53' 36,8" N

Point d'arrivée :

Long. 2° 07' 42,5" W Lat. 46° 53' 57,4" N

Communes traversées :

La Bane de Mants

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Projet faisant partie des Programmes d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) de la Baie de Bourgneuf. Le brise lame fait partie intégrante du système de protection de la commune auquel s'ajoute les travaux de renforcement et de rehausse des digues de La Bane de Mants (classer complet au guichet unique de pose le 29/04/14, n° enregistrement 85-2013-08611)

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

zone NDe et ND L146-6

cf. zonage et règlement dans le document joint

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation : Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan d'occupation des sols de La Bane de Nmts approuvé en 1983, révisé en 1999 / PLU en cours d'élaboration.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF 520005710 Estuaire de Salteraine & Schernes voisins Type 1.
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La Bane de Nmts (Vendée)
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>		
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>		En revanche, en dehors du mise lame, l'ensemble des milieux peut être classé en zones humides
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>		PPRL Bourgneuf, prescrit le 6 janvier 2011
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>		
dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>		
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input checked="" type="checkbox"/>		
dans un site inscrit ou classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>		
Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>		FR 52 00653 Narais Breton, baie de Bourgneuf, île de Noirmoutier et forêt de Monts
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>		

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources		<input checked="" type="checkbox"/>	
engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		<input checked="" type="checkbox"/>	
Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		<input checked="" type="checkbox"/>	
est-il excédentaire en matériaux ?		<input checked="" type="checkbox"/>	
est-il déficitaire en matériaux ?		<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?		<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel		<input checked="" type="checkbox"/>	
est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		<input checked="" type="checkbox"/>	
est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?		<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?		<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?		<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des odeurs ?		<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?		<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?		<input checked="" type="checkbox"/>	
				gêne actuelle en phase travaux liée à la circulation de véhicules (regret de polluants atmosphérique)
				Uniquement en phase travaux par la circulation de camions
				Uniquement en phase travaux par la circulation de camions

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	Uniquement en phase travaux, lié à la circulation des camions
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	Les matériaux déblayés sur la partie supérieure du bise lame font l'objet d'un traitement pour les déchets, d'un tri de la ferraille et concassage des matériaux inertes volume estimé à 1000 m ³ de matériaux impropres
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet	
Ci joint un dossier comprenant l'ensemble de annexes demandées ci-dessus ainsi qu'une description du projet, une analyse de l'état initial	

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Saint Jean de Monts le 8 octobre 2014

Signature

